



Communiqué de presse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Avis à la population

Saint-Apollinaire, le 13 mars 2020

La municipalité de Saint-Apollinaire désire informer sa population des actions prises en lien avec la COVID-19 (coronavirus)

À la suite des directives énoncées par le gouvernement du Québec, et dans un esprit de protection de sa population, la municipalité annonce les mesures suivantes qui seront effectives jusqu'au 29 mars inclusivement:

- Fermeture du centre multifonctionnel
- Fermeture de la bibliothèque municipale
- Réservation de salles non disponible pour cette période

La situation sera réévaluée à la fin mars selon les nouvelles directives émises par les autorités.

Par ailleurs, notez que le bureau municipal ainsi que le bureau de la SAAQ demeurent ouverts pour offrir les services habituels à la population. De plus, les services essentiels suivants sont maintenus:

- Administration municipale
- Travaux publics
- Sécurité incendie
- Urbanisme (demande de permis)

Pour limiter les déplacements, rappelons que des services sont disponibles en ligne, comme les demandes de permis, au www.st-apolinaire.com. Il est aussi possible de nous joindre au 418 881-3996 ou par courriel au municipalite@st-apolinaire.com.

Enfin, pour limiter toute propagation, nous rappelons l'importance d'observer les mesures d'hygiène de base, telles que le lavage des mains, tousser dans son coude et éviter les contacts de salutation. Si vous ressentez des symptômes ou vous avez des questions sur le coronavirus, faites le 1 877-644-4545 ou consultez le www.quebec.ca.